



*CULTURE AND
LOCAL
GOVERNANCE*

*CULTURE ET
GOUVERNANCE
LOCALE*

VOL. 1, NO. 1

ISSN 1911-7469
Revue publiée par le Centre for Local Government/
Journal published by the Centre for Local Government

Editorial Board / Comité de rédaction

Editorial Board

Isabelle Fortier (École nationale d'administration publique)

Robert V. Segsworth (Laurentian University)

Jonathan Paquette (Université Laurentienne)

Advisory Board

Andrea Bandelli (Consultant, Amsterdam)

Hélène Bélanger (Université du Québec à Montréal)

Ruth Bereson (SUNY at Buffalo)

James Bradburne (King's College, University of London)

Cameron Cartiere (Birkbeck, University of London)

Christoph Eberhard (Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles)

Aurélié Lacassagne (Université Laurentienne)

Patrice LeBlanc (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue)

Alain Lefebvre (Université de Toulouse)

Heather L. Mair (University of Waterloo)

Allison McCulloch (Laurentian University)

Tim Nieguth (Laurentian University)

Emilia Palonen (Helsinki Collegium for Advanced Studies, University of Helsinki)

Philippe Poirrier (Université de Bourgogne)

Ian Roberge (Glendon College, York University)

Erin Sharpe (Brock University)

CULTURE AND LOCAL GOVERNANCE CULTURE ET GOUVERNANCE LOCALE

Les politiques culturelles à Roubaix, à la croisée de l'urbain et du social

Bruno Lusso¹
Université des Sciences et Technologies de Lille

Abstract

Since the crisis in the textile industry and regarding to the other towns of Lille Metropolitan Area, the city of Roubaix needs to improve its cultural infrastructures. However, during the 70's, the municipality has started to lead an original urban strategy of development, which finds its main goal in the association of urban, social, educational and cultural policies. This strategy has growing up during the 90's. This success came to be new reality by the attachment, in 1995, of the cultural department of Roubaix's City Hall to the *Direction Générale de la Ville Renouvelée* (General Direction for a Renewed City). Each new creation of cultural infrastructures (museum, theatre, creative workshop...) is following by an important urban renewal mission. Moreover, the Culture is especially employed to reply to a social purpose. For instance, the fact that the cultural workshops find their place in the social structures is one way for a sensibilization of people to the "Art". Also, it has the other meaning to reduce inequalities, or by the insertion of socially or physically handicapped persons. There are a lot of good effects :

¹ Bruno Lusso, laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Sociétés, Université de Lille 1

the cultural development, the urban renewal, the improvement of the quality of the city, which could attract more new city-dwellers and more enterprises.

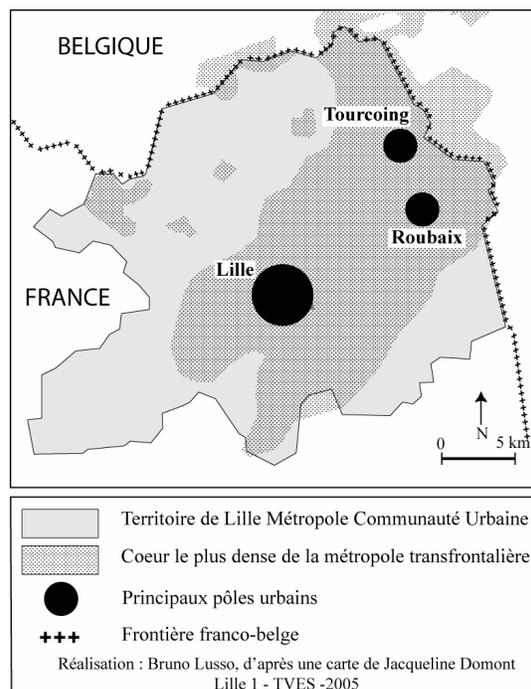
Résumé

Profondément marquée par la crise industrielle du textile, la ville de Roubaix est confrontée à un inquiétant sous-équipement culturel par rapport aux autres villes de la métropole lilloise. Pourtant, dès la fin des années 1970, la municipalité s'est progressivement investie dans une politique originale de développement urbain, qui trouve ses fondements dans l'association des politiques urbaines, sociales, éducatives et culturelles. Cette politique connaît un essor sans précédent à partir du milieu des années 1990. Ce succès se manifeste par le rattachement en 1995 du service culture de la mairie de Roubaix à la Direction Générale de la Ville Renouvelée. La création d'équipements culturels (musées, théâtres, ateliers de création. . .) sert désormais de fer de lance à des opérations de requalification urbaine de grande envergure. De plus, la culture est instrumentalisée à des fins purement sociales : la création d'activités ou d'ateliers culturels au sein des principales structures sociales et culturelles est considérée comme un moyen de sensibilisation du public au monde de la culture, de réduction des inégalités ou d'insertion des personnes confrontées à un handicap ou à des difficultés sociales. Les impacts sont nombreux et concernent le redéploiement culturel, la régénération urbaine, l'amélioration de l'image de marque de la ville qui permet d'attirer de nouveaux résidents et des entreprises.

Les politiques culturelles à Roubaix, à la croisée de l'urbain et du social

1 – INTRODUCTION

La ville française de Roubaix, située au nord-est de la métropole lilloise, fait partie d'une conurbation constituée de trois pôles concurrents de taille équivalente et construite autour de l'industrie. Roubaix compte au recensement de 1999 un peu moins de 100 000 habitants. La ville doit son essor au développement de l'industrie textile qui a profondément marqué le paysage urbain.



Roubaix au sein de la métropole lilloise

Frappée dès les années 1960 par la crise textile, la ville perd massivement ses emplois industriels et ce, malgré le développement de la vente par correspondance et de la grande distribution. La disparition de ces

industries traditionnelles entraîne une crise sociale et urbaine aiguë : taux de chômage de 25 %, niveau de pauvreté extrêmement élevé, dégradation du paysage urbain.

La problématique du rôle de la culture dans le développement économique a profondément évolué. La culture, originellement considérée comme un luxe subordonné à une croissance urbaine forte, est devenue un outil de développement territorial. En dépit de la très forte vitalité des cultures populaires, Roubaix a longtemps été dépourvue de grands équipements culturels. Pour surmonter ses difficultés, la ville s'est engagée, au tournant des années 1990, dans un vaste projet de territoire qui trouve sa cohérence dans l'articulation des politiques urbaines et culturelles.

2 – LES ETAPES DE LA POLITIQUE CULTURELLE ROUBAISIENNE

Au début des années 1970, la ville de Roubaix n'a pas encore engagé de politique culturelle clairement définie, la culture étant fortement déconsidérée par rapport à la valeur travail, alors dominante. Ainsi, jusqu'en 1977, la mairie délègue largement son action en matière de culture à deux associations :

- L'association *Animation des quartiers* spécialisée dans la promotion des cultures populaires (carnavals, combats de boxe) ;
- L'association *Roubaix culture* chargée de la programmation du théâtre de marionnettes Pierre de Roubaix.

Pourtant, Pierre Prouvost, alors maire de Roubaix, lance, à la fin des années 1970, le slogan «*Qu'est-ce que la culture pour tous ?*». C'est ainsi que se définissent les prémices de la politique culturelle roubaisienne, même si cette dernière ne constituera pas un axe majeur des programmes municipaux.

2.1 Les prémices de la politique culturelle

La première vague de développement culturel à Roubaix correspond à la mandature de Pierre Prouvost (1977-1983). Or, si la culture est présentée comme «un droit pour tous», la municipalité se montre surtout attentive à la situation économique et sociale d'une ville qui perd peu à peu ses emplois et sa population. Deux grandes actions en matière culturelle seulement sont à signaler : une nouvelle médiathèque est construite en 1979 et le cinéma *Le Colisée* est transformé en théâtre.

En parallèle, la municipalité soutient vivement les associations qui organisent des manifestations culturelles populaires (carnavals, chorales...). Néanmoins, cette politique suscite débats et polémiques en matière de financement : la transformation du *Colisée* a coûté très cher. Pour beaucoup d'élus, la culture à Roubaix ne constitue pas une priorité, mais un luxe qui doit rester subordonné au redémarrage économique.

2.2 Les années 1980, une étape transitoire

La mandature d'André Diligent de 1983 à 1994 constitue une seconde étape dans le développement des politiques culturelles à Roubaix. La situation économique et sociale de la ville est alors catastrophique. L'effondrement de l'industrie textile entraîne en 1982 un taux de chômage de 16,1% (INSEE, 1982). Comme son prédécesseur, André Diligent ne conçoit pas la culture comme un facteur de développement économique et social, préférant s'appuyer sur des projets de *Développement Social des Quartiers*, dispositif national mis en place en 1981 dans des secteurs durement touchés par le chômage.

Cependant, les années 1980 constituent une période de transition. En effet, les dispositifs mis en place par l'Etat dans le cadre de la politique de la ville et réutilisés à l'échelle locale, permettent de desserrer la contrainte budgétaire. L'action culturelle connaît donc une forte impulsion. Des ateliers de théâtre et de danse sont créés le plus souvent par des associations de quartier. C'est dans le cadre des missions *Banlieue 89* et *Urba 2000*, toutes deux lancées par l'Etat, qu'est né le projet des *Archives du Monde du Travail* sur le site de l'ancienne usine textile *Motte Bossut*. Le Ministère de la Culture, à l'origine de cette décision, souhaite instrumentaliser la culture à des fins de conservation du patrimoine. Mais la mobilisation des édiles, alors peu intéressés par la question patrimoniale, est quasiment inexistante.



Les Archives du Monde du Travail

Photographie : Bruno Lusso

Autorisation : Françoise Bosman, directrice des Archives du Monde du Travail

2.3 La Convention culturelle (1989), un tournant décisif

La Convention culturelle marque un tournant dans la politique municipale. À la fin des années 1980, l'Etat cherche à doter la métropole d'un deuxième pôle culturel. Roubaix apparaît comme une candidate idéale, dans la mesure où elle dispose d'un potentiel important : c'est une ville jeune, comptant environ 100 000 habitants et disposant de quelques structures culturelles comme la Bibliothèque ou le Colisée. Poursuivant sa politique de rénovation urbaine, la municipalité entend revaloriser son image de marque, en s'appuyant sur la tertiarisation croissante de la ville. La municipalité saisit donc l'opportunité de signer avec l'Etat, en novembre 1989, une Convention culturelle. Celle-ci incite la ville de Roubaix à repenser sa politique culturelle pour spécifier son offre vis-à-vis des autres villes de la

métropole. La culture peut être également un moyen de redémarrage économique et de reconstruction de l'image de la ville. Enfin, la culture pourrait constituer un facteur de réintégration sociale de la population roubaisienne, quel que soit son origine ou son niveau social.

La Convention s'articule autour de quatre objectifs :

- redonner de l'importance au spectacle vivant, comme le théâtre de marionnettes ;
- revivifier la mémoire de la ville par la sauvegarde de son patrimoine industriel ;
- sensibiliser et former le jeune public au monde culturel, par le développement d'ateliers d'éveil, l'aménagement de lieux culturels accessibles à tous, l'organisation de manifestations culturelles dans les quartiers et l'implantation de résidences d'artistes ;
- créer un service culturel au sein de la mairie de Roubaix, capable de monter un projet culturel cohérent, ce qui sera chose faite en 1990.

3 – LES ANNEES 1990-2000 : PERIODE DE BOUILLONNEMENT CULTUREL

À partir des années 1990, la ville de Roubaix oriente son développement culturel autour des cultures urbaines et des cultures émergentes.

3.1 L'arrivée de R. Vandierendonck, une étape décisive

René Vandierendonck qui remplace André Diligent en 1994 va construire sa politique de développement urbain en s'appuyant sur les lieux culturels, liant ainsi la création artistique à l'amélioration du bâti et à la rénovation du patrimoine. Les habitants sont vivement encouragés à participer à l'action culturelle. Cette nouvelle conception de la politique roubaisienne sera symbolisée par le rattachement en 1995 du service culture à la *Direction Générale de la Ville Renouvelée et de l'Éducation*. La culture n'est plus liée uniquement à l'animation et aux sports. Elle est désormais une stratégie qui s'insère au cœur de la dynamique de développement économique et social de la ville.

3.2 Une philosophie de projet

Nous assistons ainsi au renversement de la causalité qui faisait de la culture un produit second du développement économique. Désormais, l'équipe municipale est persuadée de la capacité de la culture à «faire bouger la ville» (Verseau, 1999).

La culture devient une source de développement économique. Ainsi, en terme d'aménagement, la ville plaide pour un rééquilibrage culturel de la métropole, de telle sorte que les équipements assurant une forte notoriété ne soient pas concentrés uniquement sur le territoire de la ville de Lille. L'impact attendu en terme d'attractivité est très important. Ainsi, Michel David, directeur de la *Direction Générale de la Ville Renouvelée et de la Culture*, explique, lors d'un entretien effectué en 2005 : « un chef d'entreprise aurait certainement plus envie d'aller dans

une ville où il se passe des choses, qui commence à avoir une bonne renommée culturelle [...] plutôt que dans une ville où il ne se passe plus rien du tout au point de vue culturel. L'image d'une firme passe aussi par l'image de la ville dans laquelle elle s'implante ». La culture serait donc un vecteur de notoriété du territoire, contribuant à renforcer l'attractivité résidentielle.

Par ailleurs, l'accent est mis sur la productivité sociale de la politique culturelle. Roubaix est une ville cosmopolite, composée de 103 nationalités, dont l'intégration sociale est plus ou moins difficile. Selon le maire de Roubaix, René Vandierendonck, « la culture doit être considérée comme un moteur du bien vivre ». Elle est donc un vecteur de citoyenneté, dans la mesure où elle permet la reconstruction par les populations locales d'une identité dont elles pourraient être fières.

En conclusion, il nous paraît intéressant de reprendre l'idée de Geneviève Verseau pour qui « la culture réussit là où d'autres instances, économiques, politiques [...] ont échoué » (Verseau, 1999). Pour l'équipe municipale, la culture apparaît comme étant l'ultime recours après avoir expérimenté plusieurs politiques.

3.3 De la philosophie à la pratique

L'idée novatrice du maire de Roubaix d'accorder une place de premier plan à la culture dans sa politique municipale soulève de vives critiques au sein de l'opposition. Ainsi, Slimane Tir, conseiller Vert élu en 1989, considère que « la culture, si elle est essentielle, relève parfois du luxe dans une ville qui présente de réelles carences en matière de logement, d'emploi

et d'éducation» (Debril, 2003). Mais la contestation se développe aussi au cœur même de l'équipe municipale. Les tenants de la nouvelle politique en matière culturelle ont dû convertir un certain nombre de membres de la majorité municipale, qui n'étaient pas convaincus de l'utilité de la culture en matière de développement urbain.

Le problème qui se pose aussi est celui de l'application de ces principes. De nombreux questionnements sont alors soulevés par l'équipe municipale :

- Comment faire de la culture une activité économique capable de conjurer la crise ?
- Comment mettre en valeur le patrimoine urbain, par le biais de la culture, afin d'attirer les touristes ?
- Comment améliorer l'image de marque de la ville et donc de favoriser l'implantation des entreprises ?
- Comment renforcer le lien social entre les différentes communautés par un meilleur accès à la culture ?
- Comment instrumentaliser la culture pour renforcer l'identité des populations ?

La ville de Roubaix est donc désormais engagée dans une politique culturelle ambitieuse associée à une stratégie de développement local. Deux grands types d'actions sont privilégiés par la municipalité : la réalisation d'équipements culturels structurants et le renforcement de la cohésion sociale par le développement de l'activité culturelle.

4 – LA REALISATION D'EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

La municipalité de Roubaix prône en faveur d'un rééquilibrage de l'offre culturelle au sein de la métropole lilloise. Les années 2000 sont donc marquées par l'ouverture de nouveaux lieux culturels à Roubaix, dont la renommée est métropolitaine, voire régionale. Ces projets ont été l'occasion pour la ville de Roubaix de lancer de vastes opérations de requalification urbaine dans les espaces jouxtant ces équipements culturels. Parmi les réalisations les plus marquantes figurent le *Musée d'Art et d'Industrie*, la *Condition Publique* et le cinéma *le Duplexe*.

4.1 La Piscine : le retour de la splendeur

La piscine de Roubaix, construite durant la période du socialisme hygiéniste, a fonctionné de 1932 à 1985. La municipalité souhaite conserver ce bâtiment hautement symbolique. C'est ainsi que la mairie saisit l'opportunité pour transférer la collection du *Musée d'Art et d'Industrie*, alors logée à l'étroit dans les locaux de l'ENSAIT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et des Industries Textiles). Les travaux de réhabilitation sont confiés à l'architecte français Jean-Paul Philippon, qui a assuré la transformation en musée de l'ancienne gare d'Orsay à Paris.



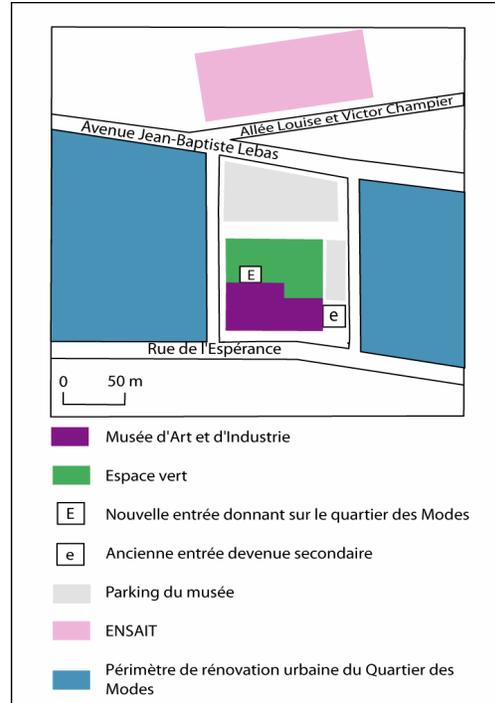
Le Musée d'Art et d'Industrie

Photographie : Bruno Lusso

Autorisation : Goranka Breslac, directrice de la communication du Musée d'Art et d'Industrie

Afin de valoriser l'histoire du lieu, l'architecte a aménagé le grand bassin par l'installation d'un plan d'eau central et de sculptures monumentales sur ses bordures. Les cabines d'habillage sont transformées en vitrines, organisées par thème muséographique (cabinets de dessin, comptoirs de bijoux, collection de céramiques et de tissus). A la fois musée d'art et d'industrie et musée des Beaux Arts, *la Piscine* rend compte de l'histoire de Roubaix par le biais de sa collection textile et de ses peintures.

Le Musée d'Art et d'Industrie, inauguré en octobre 2001, est le théâtre de l'organisation de manifestations événementielles telles que des expositions temporaires, des défilés de mode ou des spectacles de danse contemporaine. Le restaurant *Meert* propose une cuisine traditionnelle de haut niveau. L'ensemble de ces éléments rend compte de l'attractivité croissante qu'exerce le musée. En effet, *la Piscine* est devenue l'un des équipements culturels majeurs de la métropole lilloise, accueillant chaque année plus de 250 000 visiteurs.



La restructuration du Quartier des Modes

Schéma réalisé par Bruno Lusso

L'entrée du musée a été renversée vers l'avenue *Jean-Baptiste Lebas*, axe routier majeur de la ville, ce qui améliore la lisibilité du musée. *La Piscine* donne désormais sur un *quartier des Modes* entièrement réhabilité qui offre des logements de standing. L'idée sous-jacente est de créer un pôle autour de la mode, reliant musée, structure de formation (ENSAIT) et créateurs. L'implantation du musée constitue donc le point de départ d'un vaste projet de requalification urbaine et de développement économique d'un quartier fortement dégradé.

4.2 La Condition Publique

Un autre grand projet de transformation du patrimoine industriel en équipement culturel est la *Condition Publique*, ancien entrepôt de conditionnement de la laine et de la soie qui a fonctionné de 1901 à

1998. A sa fermeture, le bâtiment est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques du Ministère de la Culture. La municipalité envisage alors de créer un lieu de diffusion culturelle et de création artistique accueillant des studios d'enregistrement et des résidences d'artistes. Roubaix saisit l'opportunité du projet *Lille 2004, capitale européenne de la culture*, en s'inscrivant dans le programme des *Maisons Folies*, réseau de friches industrielles transformées en ateliers de création culturelle. Ce qui permet à la municipalité de Roubaix de bénéficier des subventions nécessaires à la réhabilitation du bâtiment de la *Condition Publique*.

Le projet architectural de Patrick Bouchain cherche à conserver l'âme du site : une rue couverte, ancien lieu de livraison, entourée de deux grandes halles. L'ensemble est réaménagé pour accueillir des ateliers de production et des expositions temporaires. Le rez-de-chaussée, ouvert au public, accueille aussi un foyer qui comprend un observatoire, une librairie, un bar et un restaurant. Les étages abritent des ateliers d'artistes, des studios et des bureaux. Enfin, les atouts patrimoniaux du bâtiment sont mis en valeur. Une partie du toit-terrasse est transformée en un jardin de plus de 1 300 m² à but pédagogique et scientifique.



La Condition Publique

Photographie : Bruno Lusso

Autorisation : Alexia Butez, chargée de communication à la Condition Publique

En dépit de réels problèmes de financement, la *Condition Publique* est devenue l'un des grands laboratoires de la métropole en matière de création dans le domaine des cultures urbaines (rap, R&B, danses urbaines,...).

Cette fois encore, la mairie a profité de la présence de cet équipement culturel pour lancer une vaste opération de restructuration urbaine. Un programme national dénommé *Grand Projet de Ville* prévoyait une restructuration importante du quartier : restauration de l'habitat dégradé, désenclavement, création d'équipements socio-culturels. Mais, la mise en place en 2003 de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (ou *loi Borloo*, du nom du ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine de 2002 à 2004) entraîne un retrait progressif du *Grand Projet de Ville* au profit de conventions de rénovation urbaine. Ces contrats établis entre l'Etat et les collectivités locales privilégient la requalification de l'habitat insalubre aux dépens de la création d'équipements culturels et sociaux.

L'opération initialement souhaitée par la municipalité n'a donc pas abouti. Ce qui

démontre que la greffe d'un équipement culturel d'envergure métropolitaine n'entraîne pas forcément une dynamique de transformation urbaine et culturelle du quartier dans lequel il se situe.

4.3 Le Duplexe

La fermeture du dernier cinéma roubaisien en 1997 est le point d'orgue de la dévitalisation commerciale du centre-ville. Dans le cadre d'un schéma de reconquête du centre-ville, la mairie vise à recréer une vie commerciale et souhaite accueillir un projet de complexe cinématographique. Le projet du cinéma *le Duplexe* est confié au groupe Holding Lumière. Le coût de cette opération nécessite le recours à des fonds européens et la participation de la *Caisse des Dépôts et des consignations* (banque pour l'aménagement des collectivités locales).

Le Duplexe remplace donc en janvier 2004 des immeubles de logement insalubres avec commerces en rez-de-chaussée. Ce complexe de neuf salles a une capacité de 1 500 fauteuils, mais il a beaucoup de mal à atteindre les 500 000 places annuelles nécessaires à sa rentabilité. Néanmoins, *le Duplexe* a permis l'accélération des opérations de requalification urbaine. L'accueil en 2006 de l'enseigne commerciale *le Furet du Nord*, spécialisée dans la culture et les loisirs créatifs, est l'illustration de la revitalisation commerciale du secteur.

4.4 La requalification du patrimoine par la culture

L'attractivité d'un territoire est intimement liée à la dimension culturelle. Comme le soulignait François Rohart, chargé du service « Promotion et Rayonnement » à la

Communauté Urbaine de Lille lors d'un entretien, « *il faut un socle d'équipements culturels pour rendre un territoire attractif* ». Ne bénéficiant pas d'une image valorisante, la ville de Roubaix a donc mené une politique de reconquête et de patrimonialisation de ses friches industrielles qui présentaient parfois des caractéristiques architecturales intéressantes (Delfosse, Liefoghe, 2001). Ainsi, la municipalité a obtenu depuis les années 1970 l'inscription d'une trentaine de monuments roubaisiens à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Parmi ces monuments classés figure un certain nombre de friches industrielles transformées en équipement culturel, à l'instar de l'usine *Motte Bossut* qui accueille les *Archives du Monde du Travail* ou de la *Condition Publique*. L'obtention par la ville de Roubaix en juin 2001 du label de *Ville d'Art et d'Histoire*, statut octroyé par le Ministère de la Culture, constitue le point d'orgue de cette politique volontariste.

Cette politique de patrimonialisation par le biais de la culture peut même constituer un tremplin à l'implantation d'entreprises et d'investisseurs, permettant à la ville de Roubaix de surfer sur la vague de la tertiarisation croissante de l'économie, et cela en dépit d'un très grand *turn over* des entreprises. La friche de l'usine *Roussel* constitue un excellent exemple de mixité des activités culturelles et économiques. Un tiers du bâtiment est consacré à l'accueil de studios de répétition pour des compagnies de danse telles que le *Centre Chorégraphique National Roubaix-Nord-Pas-de-Calais* ou *Dans la Rue la Danse*. Les deux tiers restants du site sont consacrés à l'accueil d'activités économiques. Ainsi, le groupe *Verlinde*, investisseur réalisant des hôtels d'entreprises sur les *Champs Elysées* à Paris, a décidé de réhabiliter une partie du

site *Roussel* pour y installer son centre d'affaires. Les entreprises privées prennent le relais de la politique mise en place par la municipalité, dans la mesure où elles réhabilitent à leurs propres frais des bâtiments industriels ou des logements pour y installer des activités de marketing ou de publicité. Cette dynamique est portée par le dispositif étatique de *Zone Franche Urbaine*, proposant des avantages fiscaux aux entreprises qui s'installent dans ces secteurs sinistrés. Roubaix est la seule commune de France à bénéficier de ce dispositif en centre-ville.

L'implantation d'un grand équipement culturel peut donc favoriser le lancement d'opérations de rénovation urbaines d'envergure, mais aussi d'actions à visée sociale par le biais de la « socio-culture » (Pryen, Rodriguez, 2002).

5 – LES VERTUS DE LA « SOCIO-CULTURE »

L'objectif de réduction des inégalités sociales par la culture est d'abord porté par le milieu associatif roubaisien et les institutions culturelles locales. Mais la municipalité va rapidement s'emparer du sujet, en encourageant et en finançant les actions menées dans ce sens.

5.1 Sensibiliser les jeunes au monde culturel

La politique de sensibilisation de la jeunesse au monde culturel fait partie des axes prioritaires de la politique menée par la ville de Roubaix. En effet, 42% de la

population est âgée de moins de 25 ans. Il s'agit pour la mairie de Roubaix de :

- réduire l'échec scolaire ;
- encourager les jeunes à fréquenter les lieux culturels ;
- sensibiliser les parents à la question culturelle par le biais de leurs enfants.

Cette politique est fortement soutenue par des organismes tels que la *Caisse des Allocations Familiales* dans le cadre du *Contrat Educatif Local*.

Reprenant les actions expérimentales menées dans les années 1970 par l'association *Lire à Roubaix*, la municipalité, au début des années 1980, a intégré à la médiathèque des ateliers destinés à sensibiliser les jeunes à la lecture. Pour ce faire, le personnel a reçu une formation spécifique. Dans un deuxième temps, la médiathèque a recruté à temps plein une personne qualifiée, afin de promouvoir le livre à destination des 0-6 ans dans les différents quartiers de la ville. Deux bibliobus sont en outre chargés de distribuer les livres dans des annexes de la médiathèque situées dans les écoles.

Au-delà des actions de sensibilisation, la municipalité a pour volonté de faire découvrir aux jeunes le monde du livre. Pour soutenir cet objectif, le *Contrat de ville-lecture* a été signé en 2000 pour une durée de trois ans entre le Ministère de la Culture et la ville de Roubaix. Ce dispositif vise à initier les jeunes Roubaisiens à l'histoire du livre et de l'illustration par la découverte de collections patrimoniales conservées à la médiathèque. Les enfants découvrent les techniques de fabrication du livre (reliure, typographie) et de l'illustration (miniature, gravure sur cuivre, lithographie). Ils sont sensibilisés au travail artistique lié à la conception d'un livre (choix du papier, mise en page,

illustration). L'ensemble des séances est assuré par des professionnels de l'écrit ou de l'image (bibliothécaire, éditeur, typographe, plasticien), en partenariat avec les enseignants. L'objectif global de ces actions est de tenter de diminuer le degré d'illettrisme, voire d'analphabétisme de la population roubaisienne.

5.2 Un meilleur accès des Roubaisiens à la culture

La politique culturelle de la municipalité cherche également à améliorer l'accès des habitants des quartiers éloignés du centre ville à l'offre culturelle. L'exemple de la médiathèque est particulièrement frappant. Le programme des bibliobus lancé à partir de 1977 est complété par la création d'annexes de la médiathèque dans les écoles. La création de bibliothèques de quartier prônée par le *Contrat de ville-lecture* est envisagée dans le cadre du *Grand Projet de Ville*. Mais la mise en place des conventions de rénovation urbaine en 2003, favorisant les opérations sur l'habitat, a ajourné la réalisation de ces projets.

Les centres sociaux relayent également les actions culturelles et sociales de la municipalité. Créés dans les années 1970-80, ces équipements de proximité permettent aux habitants du quartier d'accéder à un large éventail de possibilités en matière de culture :

- ateliers de création artistique pour adultes et enfants ;
- accompagnement à la réalisation de projets culturels ;
- cours de danse ou de musique ;
- bibliothèque ;
- organisation de spectacles ou d'expositions ;

- organisation de voyages ou de sorties dans des lieux culturels.

Pour inciter les populations défavorisées de Roubaix à fréquenter des lieux qu'elles considèrent comme élitistes, la ville a mis en place des grilles tarifaires préférentielles. La gratuité est par exemple proposée pour la visite du *Musée d'Art et d'Industrie*. La médiathèque de Roubaix offre quant à elle un abonnement annuel à demi-tarif.

5.3 Faire participer le Roubaisien à la création culturelle

La ville de Roubaix s'est instituée laboratoire d'accueil d'ateliers de création artistique dans le but de réduire les inégalités. Compagnie créée il y a une dizaine d'années, *l'Oiseau Mouche* vise à l'insertion des personnes handicapées par le biais d'une activité culturelle : la création de pièces de théâtre. L'association, dont un grand nombre de projets ont été rejetés par les organisations institutionnelles et les structures culturelles, a été vivement soutenue par la mairie de Roubaix. Désormais, *l'Oiseau Mouche* dispose d'un théâtre, *le Garage*, installé en lieu et place d'un ancien garage de réparation automobile. Cette salle de 120 places accueille les spectacles de la compagnie et ceux d'autres troupes invitées. Les handicapés-comédiens disposent de salles de répétition, de formation et de loges. *L'Oiseau Mouche* s'est ainsi inséré dans le dispositif des centres d'aide par le travail.

L'association *Dans la Rue la Danse* constitue quant à elle, un excellent exemple d'insertion des jeunes par le biais de la culture. Développée par un instituteur qui ne souhaitait pas que les jeunes se blessent en dansant sur le goudron, l'association

s'adresse aux adolescents passionnés par le hip-hop. La municipalité a consolidé son action en lui offrant des studios de répétition et une scène de représentation dans la friche Roussel, site emblématique de la politique municipale dans la mesure où il associe la dimension culturelle, patrimoniale et économique.

6 – CONCLUSION

Fortement marquée par son retard en matière d'équipements culturels, la ville de Roubaix s'est engagée dans une politique volontariste axée autour deux grandes thématiques :

- la création d'équipements structurants sur lesquels se greffent des opérations de requalification urbaine ;
- la réduction des inégalités sociales par le biais de la « socio-culture ».

Cette politique a porté ses fruits : redéploiement culturel, amélioration physique de la ville, revalorisation de l'image permettant l'implantation d'activités économiques, et redynamisation de certains quartiers de la ville. L'impact social est beaucoup plus aléatoire, dans la mesure où le taux d'échec scolaire demeure l'un des plus élevés de France, et ce malgré une baisse amorcée depuis les années 2000.

Néanmoins, nous pouvons nous interroger sur l'évolution de cette politique. En effet, outre le coût nécessaire à la création d'équipements culturels, ces nouveaux lieux de la culture ne génèrent pas suffisamment de recettes pour être totalement autonomes. La menace de fermeture de la *Condition Publique*, après

la manifestation culturelle de *Lille 2004*, a rendu particulièrement aigu le problème.

La municipalité de Roubaix a été contrainte de rechercher de nouvelles formes de partenariats, avec notamment le secteur privé ou parapublic, afin de pérenniser ses équipements culturels. Ainsi, le sauvetage de la *Condition Publique* s'est traduit par une innovation institutionnelle : la création de l'un des tous premiers *Etablissements Publics de Coopération Culturelle*, exemple qui a connu une large diffusion dans d'autres territoires français. Cette nouveauté en matière de gestion d'un équipement culturel, qui permet d'associer plusieurs collectivités territoriales et éventuellement l'Etat dans l'organisation et le financement d'équipements culturels importants, s'inscrit pleinement dans la tradition roubaisienne d'expérimentation d'outils visant à l'amélioration du paysage urbain et des conditions sociales.

RÉFÉRENCES

DEBRIL Laurence (2003). « Le moteur culturel en question, les défis pour un nouveau Roubaix », *L'Express spécial*, 8 pages.

DELFOSSÉ Claire, LIEFOOGHE Christine (2001). « La valorisation du patrimoine productif, levier du développement local », *Les Cahiers de l'ATEUR*, Presses Universitaires de Reims, n° 16, p. 123-153.

DENIS Sigrid, LUSSO Bruno (2005). *Les impacts de la politique de renouvellement urbain sur les lieux culturels à Roubaix*, mémoire de master, UFR de géographie et aménagement de Lille, 162 pages.

PRYEN Stéphanie, RODRIGUEZ Jacques (2002). *Quand la culture se mêle du social : de la politique*

